

## PLAN DE COURS

# AGF-7004 : Enjeux forestiers et agroforestiers de la propriété des ressources

NRC 20943 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 0-0-9	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Familiarisation avec les principales notions associées à l'appropriation et à la propriété des ressources, aux tenures, aux droits et aux usages du sol, plus particulièrement en lien avec les milieux forestiers et l'agroforesterie. Étude de la propriété comme enjeu fondamental de la gouvernance des territoires, de la viabilité des collectivités, de la protection des ressources forestières et de l'environnement. Approche critique des enjeux économiques, politiques, juridiques, sociaux et culturels inhérents à la propriété à travers le monde, aux échelles locale, régionale, nationale et supranationale. Mise en perspective de l'articulation entre les stratégies individuelles et la régulation collective des ressources forestières.

## Plage horaire

Sur Internet
--------------

-	00h00 à 00h00	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
---	---------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=112348>

## Coordonnées et disponibilités

**Maude Flamand-Hubert**

*Professeure responsable*

Pavillon Abitibi-Price

<https://www.sbf.ulaval.ca/professeurs/maude-flamand-hubert>

[maude.flamand-hubert@sbf.ulaval.ca](mailto:maude.flamand-hubert@sbf.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 416435

### *Disponibilités*

Vous pouvez communiquer en tout temps avec la professeure par le biais du courrier électronique offert sur le site du cours ou en posant des questions sur le forum. Le Forum devrait être privilégié pour des questions susceptibles d'intéresser tout le groupe, alors que le courrier électronique devrait être utilisé pour les communications plus personnelles. Le responsable s'efforce de répondre dans un délai de 48h. En effet, il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, la professeure répondra à son courrier au moins deux fois par

semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Des rencontres téléphoniques ou par Skype peuvent aussi avoir lieu sur rendez-vous.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	5
Charge de travail et calendrier .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Échanges et discussions .....	6
Compte rendu critique 1 .....	7
Bibliographie commentée .....	7
Compte rendu critique 2 .....	7
Travail de synthèse .....	8
Barème de conversion .....	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	8
Évaluation de l'enseignement .....	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	9
Absence aux examens .....	9
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	10
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>10</b>
Matériel obligatoire .....	10
Site web de cours .....	10
Matériel complémentaire .....	10
Portail thématique de la Bibliothèque .....	10
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>10</b>
Médiagraphie .....	10

# Description du cours

---

## Introduction

L'appropriation et la propriété des ressources représentent des enjeux cruciaux dans la gouvernance des territoires et la viabilité des collectivités. Au cours du temps et selon les espaces géographiques, différents modèles de tenure foncière ont existé, favorisant la gestion collective ou privée des ressources. Ces différents modèles ont constitué autant de moyens de réguler l'accès aux ressources et leur répartition entre groupes et individus. Selon les cas, les différents modèles de tenure foncière ont pu représenter des moyens de favoriser ou de restreindre l'accès aux ressources pour certains groupes ou individus; ils ont pu favoriser l'innovation ou générer des injustices. Finalement, ceux-ci ont soit soutenu une exploitation durable ou l'épuisement des ressources. Ce cours a pour objectif de poser la loupe sur la tenure foncière, et d'explorer le rôle structurant qu'elle joue sur l'exploitation des ressources, les territoires et les populations.

Plus particulièrement, le cours approfondira les connaissances sur les droits et les usages du sol. Il abordera la question du domaine foncier et des différents modes de tenure qui encadrent la propriété et l'appropriation des ressources à travers le monde. Sous forme de séminaire à distance, il permettra de mieux comprendre les différentes formes que peut prendre la propriété et les différents régimes de régulation des ressources qui en découlent. Le cours abordera les enjeux de la gestion collective et privée, de l'intérêt public et du bien commun, ainsi que les modalités de leur déploiement dans différents contextes. Le cours mettra finalement en perspective les échelles de gouvernance du domaine foncier (local, régional, national, supranational).

## But

Le cours vise ainsi 1) à permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principales notions entourant la propriété et l'appropriation des ressources; 2) explorer différents contextes internationaux dans lesquels des règles de droit foncier sont appliquées; 3) approfondir la compréhension de l'articulation entre les stratégies individuelles et la régulation collective des ressources.

## Objectifs généraux

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Approfondir les connaissances et développer une capacité d'analyse concernant les enjeux de la propriété des ressources;
- Développer une meilleure compréhension des contraintes et opportunités que peuvent représenter les différents modes de tenure selon les contextes;
- Comprendre le rôle de la tenure foncière dans la gouvernance des ressources et des territoires.
- Proposer des solutions qui intègrent la gouvernance de la propriété des ressources.

Au terme de ce cours, l'étudiant :

- Aura perfectionné sa capacité à élaborer une bibliographie pertinente autour d'une thématique;
- Sera capable de mobiliser le vocabulaire et les principaux concepts liés aux enjeux entourant l'appropriation et la propriété des ressources;
- Sera à même d'intégrer à sa réflexion scientifique le rôle joué par les tenures foncières dans la gouvernance des ressources et des territoires;
- Aura perfectionné sa capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse.

## Approche pédagogique

L'approche pédagogique repose sur l'autonomie de l'étudiant.

Le cours Enjeux forestiers et agroforestiers de la propriété des ressources est un séminaire de deuxième cycle conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Un calendrier d'activités est néanmoins prévu afin de soutenir le rythme d'apprentissage et de favoriser les échanges à la fois entre la professeure et les étudiant.e.s, ainsi qu'entre les étudiant.e.s.

À toutes les deux semaines, un module est publié.

Chacun des modules contient :

- les objectifs spécifiques;
- La capsule vidéo ou audio à visionner ou écouter;
- les textes obligatoires à lire;
- les instructions pour l'animation du forum ou les travaux, selon le cas;
- des adresses de sites Web ou des références bibliographiques qu'il sera important de consulter.

## Modalités d'encadrement

Le calendrier proposé sera rythmé par les présentations à toutes les deux semaines d'un thème et d'articles obligatoires à lire. Les modules seront accessibles en ligne, les mercredis avant minuit (heure normale de l'Est), à toutes les deux semaines à compter du 15 janvier 2020.

**Attention :** La personne inscrite reste la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à participer selon le calendrier du cours et à remettre les travaux aux moments prescrits.

Vous pouvez communiquer en tout temps avec la professeure par le biais du courrier électronique offert sur le site du cours ou en posant des questions sur le forum. Le Forum devrait être privilégié pour des questions susceptibles d'intéresser tout le groupe, alors que le courrier électronique devrait être utilisé pour les communications plus personnelles. Le responsable s'efforce de répondre dans un délai de 48h. En effet, il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par *courrier électronique* ne sera pas instantanée. Dans ce cours, la professeure répondra à son courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Des rencontres téléphoniques ou par Skype peuvent aussi avoir lieu sur rendez-vous.

Une *rétroaction écrite* est prévue après la correction de chaque travail noté. En effet, à la suite du dépôt de votre travail dans la boîte de dépôt, la professeure vous transmettra de la même façon vos résultats et des commentaires écrits.

Le *Forum de discussion* constitue un outil essentiel dans la dynamique de ce cours. À chaque deux semaines, les étudiant.e.s devront émettre des commentaires et poser des questions sur le contenu de la capsule vidéo ou audio ainsi que sur les textes obligatoires. Le forum de discussion vous permet également de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants, de poser vos questions de façon ouverte au bénéfice des collègues étudiants, de partager des informations que vous jugeriez pertinentes avec le cours.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Module 1 - Introduction: Enjeux contemporains de la propriété des ressources</a>	15 janv. 2020
<a href="#">Module 2 - La propriété: une affaire de droit... et de philosophie</a>	29 janv. 2020

<a href="#">Module 3 - L'Europe</a>	12 févr. 2020
<a href="#">Module 4 - L'Amérique du Nord</a>	26 févr. 2020
<a href="#">Module 5 - L'Amérique du Sud</a>	11 mars 2020
<a href="#">Module 6 - L'Afrique</a>	25 mars 2020
<a href="#">Module 7 - L'Asie</a>	8 avr. 2020
<a href="#">Remise du travail de synthèse</a>	22 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Échanges et discussions	Du 15 janv. 2020 à 17h08 au 22 avr. 2020 à 17h08	Individuel	15 %
Compte rendu critique 1	Dû le 26 févr. 2020 à 23h59	Individuel	10 %
Bibliographie commentée	Dû le 11 mars 2020 à 23h59	Individuel	20 %
Compte rendu critique 2	Dû le 15 avr. 2020 à 18h03	Individuel	10 %
Travail de synthèse	Dû le 22 avr. 2020 à 23h59	Individuel	45 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Échanges et discussions

Titre du forum : [Forum sur les lectures obligatoires](#)

Période de contribution : Du 15 janv. 2020 à 17h08 au 22 avr. 2020 à 17h08

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Lorsque qu'un module est accessible en ligne, vous devez regarder ou écouter la capsule vidéo ou audio d'introduction et récupérer les textes obligatoires. Durant les deux semaines qui suivent, vous devez partager sur le Forum vos questions et commentaires critiques sur les textes. Vous pouvez aussi interagir sur le thème du module plus largement.

**Un minimum de cinq (5) interventions sont attendues de la part de chaque étudiant.e pour chacun des modules.**

ATTENTION: ce forum est évalué. Veuillez vous limiter aux échanges en lien aux modules. Vous pouvez utiliser les autres forums pour toute question sur l'organisation du cours, sur le travail de synthèse, ou pour partager vos idées et vos réflexions sur l'actualité.

---

## Compte rendu critique 1

Date de remise : 26 févr. 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le compte rendu critique consiste à choisir un texte de votre choix parmi tous les textes obligatoires fournis dans le cadre du cours. Vous devez faire une synthèse du texte et le situer en regard du cours et/ou de votre travail de synthèse. Pour cela, vous devez discuter de sa pertinence et faire des liens avec d'autres textes ou idées fournis dans le cadre du cours, ou que vous aurez vous-mêmes identifiés dans le cadre de votre travail de synthèse.

Pour des explications sur la façon de réaliser le compte rendu critique: <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html>

---

## Bibliographie commentée

Date de remise : 11 mars 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La bibliographie commentée consiste à présenter une bibliographie sommaire (préliminaire) que vous aurez constitué en vue de votre travail de synthèse (voir les directives du travail de synthèse) et à en justifier la pertinence. Votre bibliographie devrait contenir un minimum de dix (10) références scientifiques pertinentes, chacune suivie d'un commentaire d'une longueur de 100 à 300 mots.

Pour des exemples ou instructions sur la bibliographie commentée:

<https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/L-Mod%C3%A8le-bibliographie-comment%C3%A9e.pdf>

[https://sass.uottawa.ca/sites/sass.uottawa.ca/files/bibliographie\\_annotee\\_5.pdf](https://sass.uottawa.ca/sites/sass.uottawa.ca/files/bibliographie_annotee_5.pdf)

---

## Compte rendu critique 2

Date de remise : 15 avr. 2020 à 18h03

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le compte rendu critique consiste à choisir un texte de votre choix parmi tous les textes obligatoires fournis dans le cadre du cours. Vous devez faire une synthèse du texte et le situer en regard du cours et/ou de votre travail de synthèse. Pour cela, vous devez discuter de sa pertinence et faire des liens avec d'autres textes ou idées fournis dans le cadre du cours, ou que vous aurez vous-mêmes identifiés dans le cadre de votre travail de synthèse.

## Travail de synthèse

Date de remise : 22 avr. 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Pour réaliser le travail de synthèse, l'étudiant.e doit choisir un sujet sur lequel il mènera une recherche. Le sujet devra être abordé sous l'angle des enjeux de la propriété des ressources. Pour réaliser son travail, l'étudiant.e pourra, s'il le souhaite, mobiliser les lectures obligatoires fournies dans le cadre du cours. Il devra également réaliser une recherche bibliographique ciblée en lien au sujet choisi.

**Date importante: 12 février 2020, remise du choix du sujet par courrier électronique (pénalité jusqu'à 5% sur le travail final en cas de retard).**

Longueur attendue du travail : 20 pages

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]



# Correction linguistique, retard et présentation des travaux

## Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

## Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Pour suivre ce cours, vous devez posséder un ordinateur et une connexion internet haute vitesse. Tout le matériel pédagogique est disponible sur le site du cours : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>

La personne inscrite doit s'assurer que son accès aux services de la bibliothèque de l'Université Laval soit valide et fonctionnel.

### Site web de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca>

### Matériel complémentaire

Portail de la bibliothèque de l'Université Laval:

<https://ariane25.bibl.ulaval.ca/ariane/wicket/accueil>

### Portail thématique de la Bibliothèque

[http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/portails/foresterie\\_geographie\\_geomatique/foresterie](http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/portails/foresterie_geographie_geomatique/foresterie)

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

